

Intérêt :

La coproculture a pour objet de mettre en évidence l'agent responsable d'une diarrhée infectieuse.

La recherche de sang est une méthode de dépistage du cancer du colon.

L'examen parasitologique des selles est demandé lorsqu'une parasitose à élimination fécale est suspectée. Il est nécessaire de recueillir les selles à 3 reprises, à quelques jours d'intervalle pour éviter les phases négatives d'émission.

Préconisations pour le prélèvement à visée bactériologique:

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques. Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement, avec un régime sans résidu la veille du recueil.

- Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon avec votre nom et prénom, si cela n'a pas été fait par le laboratoire. Noter la date et l'heure du recueil.

Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les **plus brefs délais**. En cas de prise en charge technique différée, conservation à +4°C et ensemencement dans un délai maximum de 12 heures.

Pour la recherche de sang dans les selles :

Un kit de prélèvement est disponible au laboratoire (mode d'emploi joint). A défaut, il est possible d'apporter un échantillon de selles dans un flacon. Dans ce cas l'échantillon, après identification (nom, prénom, date de naissance) peut être conservé 24h à +4°C avant transmission au laboratoire.

Pour la recherche de parasites dans les selles :

- Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon avec votre nom et prénom, si cela n'a pas été fait par le laboratoire. Noter la date et l'heure du recueil.

Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les **plus brefs délais** (au maximum 2 heures après le recueil)

Cas particulier : recherche de formes végétatives d'amibes : le prélèvement doit être effectué au laboratoire.

Pendant les 3 jours précédant l'examen, **proscrire absolument** :

- les féculents et les légumes riches en fibres végétales, les poires,
- les médicaments à base de charbon,
- les suppositoires, l'huile de paraffine,
- les antiseptiques intestinaux (Intetrix, Ganidan, Ercéfuryl...),
- attendre 3 jours après un lavement baryté.

